

RAPPORT DES INTERVENTIONS

zec
Batiscan-
Neilson

SAISON 2023



PRÉPARÉ PAR

L'ÉQUIPE DE
L'AMÉNAGEMENT
DE LA FAUNE

Préambule

Ce rapport est une compilation technique des interventions réalisées au cours de l'été 2023. L'équipe de l'aménagement vous incite grandement à consulter attentivement ce document et à prendre note des recommandations présentées au point 5.

En espérant que ce document puisse satisfaire les attentes de tous les utilisateurs. De la part de toute l'équipe, nous vous souhaitons, à tous, une très bonne lecture !

Nom et adresse du gestionnaire :

Association Sportive Batiscan-Neilson inc.

96 avenue St-Jacques, St-Raymond-de-Portneuf, Qc, G3L 3Y1

Téléphone : (418) 337-4545, Courriel : faunezecbn@reseauzec.com

Site internet : <http://zecbatiscanneilson.reseauzec.com/>

Pages facebook associées : <https://www.facebook.com/FauneZecBN>

<https://www.facebook.com/PlacealaReleveZecBatiscanNeilson>

<https://www.facebook.com/ChasseOFeminin>

Images page titre : Omble de fontaine en période de fraie à l'émissaire du lac Jumeau (source : Chris Loeb sack)

RÉFÉRENCE À CITER :

ZEC BATISCAN NEILSON, L'équipe de l'aménagement de la faune, Janvier 2024, Rapport des interventions, Saison 2023, Zec Batiscan Neilson, St-Raymond, 78 pages.

Conseil d'administration

Mme Isabelle Paquet, Présidente du Conseil d'administration
 M. Michel Gagnon, 1^{er} vice-président
 M. Martin Baillargeon, 2^e vice-président
 M. Mario Dion, Trésorier
 M. Jean-Guy Denis, Secrétaire

M. André Beaumont, Administrateur
 M. Jean-Philippe Létourneau, Administrateur
 M. Sylvie Robitaille, Administratrice
 M. Alain Larochelle, Administrateur
 M. François Auger, Administrateur

Équipe de l'aménagement de la faune

M. Olivier Jutras (Saint-Raymond) – Adjoint au directeur
 (Ressource halieutique, petit gibier et harmonisation forestière)

Technicien du milieu naturel, spécialisation en aménagement de la faune (2002)
 Technicien du milieu naturel, spécialisation en aménagement forestier (2003)
 Technicien du milieu naturel, spécialisation en exploitation forestière (2003)

M. Hugo Tranchemontagne (Lac Sergent) – Technicien de la faune
 Professionnel en aménagement des ressources fauniques et forestières (2005)

Mme. Joanie Fradette – Technicienne de la faune
 Professionnelle en aménagement des ressources fauniques et forestières (2021)

Mme. Laurie Gonneville – Aide-technicienne de la faune
 Stagiaires – Étudiante 1^{er} cycle à la Technique en bioécologie (2023)

Mme Mélissa Côté et monsieur Jacob Fugère
 Stagiaires – Études professionnelles en aménagement des ressources fauniques et forestières – Duchesnay

Bénévoles**Place à la relève**

Mme Anita Naud	Mme Isabelle Naud	Mme Julie Boivin
Mme Nancy Jackson	Mme Odette Deschamps	M. Alain Auger
M. Frédérick Héroux-Lafrance	M. Gilles Anger	M. Gilles Gagné
M. Guy Paquet	M. Pierre Keable	M. Raymond Paré
M. Steve Cloutier		

Personnes ressources

M. Martin Vézina,	Directeur-général zec Batiscan-Neilson	M. Marc-André Savard	Nation Huronne-Wendat
Mme Anabelle Carrier,	Biologiste, MELCCFP	M. Louis Lesage	Nation Huronne-Wendat
M. Francis Demers,	Technicien de la faune MELCCFP	M. Rémy Chamberland,	Sgt - Agent de protection de la faune
Mme Sophie Massé,	Biologiste MELCCFP	M. Rémy Noreau	Agent de protection de la faune
Mme Wendy Giroux,	Biologiste MELCCFP	M. Moïse Cantin,	Pisciculture des Monts de Bellechasse inc.
M. Patrick Plourde-Lavoie	Biologiste MELCCFP	M. François Guillemette	Pisciculture de la Jacques-Cartier inc.
M. Étienne Paradis	Biologiste MELCCFP	M. Éric Cyr	Ingénieur CEHQ
M. Paul Bouchard,	Ingénieur forestier MRNF	Mme Stéphanie Gagnon	Ingénieure CEHQ

Table des matières

Préambule	II
Conseil d'administration	III
Équipe de l'aménagement de la faune	III
Bénévoles ayant participé aux projets	III
Personnes ressources	III
Table des matières	IV
Liste des annexe	IV
Liste des tableaux	V
Lexique et abréviations	VI
1.0 Introduction	1
2.0 Matériels et méthodes	2
3.0 Résultats des interventions – Équipe de l'aménagement de la faune	3
3.1 Entretien réseau et nouveaux aménagements	3
3.1.1 Lac Alexandre – Ajout de seuils et déflecteurs en roche	3
3.1.2 Lac MacStay – Ajout d'abris	3
3.2 Développement du réseau de pêche à gué	4
3.3 Ensemencement, relocalisation et incubation	4
3.3.1 Ensemencement de truite mouchetée (<i>Salvelinus fontinalis</i>)	5
3.3.2 Relocalisation de truite mouchetée (<i>Salvelinus fontinalis</i>)	7
3.3.3 Incubation d'œufs de truite mouchetée (<i>Salvelinus fontinalis</i>)	7
3.3.4 Ensemencement d'ombles moulac (<i>Salvelinus fontinalis</i> + <i>Salvelinus namaycush</i>)	8
3.4 Diagnose	9
3.5 Suivi de la montaison	10
3.6 Lecture d'écailles ou d'otolithes	14
3.7 Suivi des lacs sans poisson	15
3.8 Chaulage	15
3.9 Cyanobactéries	15
3.10 Espèces envahissantes	15
3.11 Suivi biologique à court terme	16
3.12 Suivi de la colonisation des espèces compétitrices	20
3.13 Harmonisation de la gestion du castor	21
3.14 Aménagement(s) faunique(s) pour le petit gibier	22
3.14.1 Volet gélinotte huppée	22
3.14.2 Volet tétras du Canada	23
3.14.3 Volet lièvre d'Amérique	23
3.14.4 Introduction d'espèce(s) sportive(s) ailée(s)	23
3.15 Activités d'initiation	24
4.0 Recommandations	25
5.0 Remerciements	30

Liste des tableaux

Tableau I.	Identification des sites aménagés sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023	3
Tableau II.	Statistiques enregistrées pour les lacs ouverts jusqu'au 7 octobre sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023	4
Tableau III.	Identification des lacs où des ensemencements ont été réalisés sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023	5
Tableau IV.	Identification des caractéristiques des truites mouchetées ensemencées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023	5
Tableau V.	Identification des lieux associés à la relocalisation de truites mouchetées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023.....	7
Tableau VI.	Informations relatives aux stations de capture pour la relocalisation de truites mouchetées situées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023	7
Tableau VII.	Identification du plan d'eau où l'ensemencement d'ombles moulac a été réalisé sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023	8
Tableau VIII.	Identification des caractéristiques des ombles moulac ensemencées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023.....	8
Tableau IX.	Informations relatives à la station de capture pour le suivi de l'omble moulac situées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023	8
Tableau X.	Liste des plans d'eau ayant fait l'objet d'une diagnose partielle ou complète sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson au cours de l'été 2023	9
Tableau XI.	Inventaire des plans d'eau inclus pour l'étude de la gestion des populations sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023	14
Tableau XII.	Localisation du lac ciblé pour un chaulage sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson	15
Tableau XIII.	Suivi biologique réalisé à l'automne 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson.....	16
Tableau XIV.	Identification des plans d'eau avec présence du mulot à cornes (<i>Semotilus atromaculatus</i>) sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson	20
Tableau XV.	Identification des plans d'eau avec présence du Tête-de-Boule ou méné à grosse tête (<i>Pimephales promelas</i>) sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson.....	20
Tableau XVI.	Identification des plans d'eau avec présence de l'Achigan à petite bouche (<i>Micropterus dolomieu</i>) sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson	20
Tableau XVII.	Liste des interventions effectuées pour l'harmonisation de la gestion du castor en 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson	21
Tableau XVIII.	Effort de chasse déployé pour les secteurs aménagés et non aménagés en 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson	22
Tableau XIX.	Effort déployé pour les inventaires de mâles tambourineurs en 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson.....	22
Tableau XX.	Dates d'introduction d'espèces sportives ailées réalisées en 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson.....	23

Liste des annexes

Annexe 1 - Suivi des aménagements - Saison 2023.....	31
Annexe 2 - Planification 2024 du suivi d'aménagement pour l'omble de fontaine	38
Annexe 3 - Caractérisations et photos des aménagements réalisés en 2023	40
Annexe 4 - Suivi 2023 des activités réalisées sous la délivrance d'un permis scientifique et/ou d'un certificat d'autorisation	48
Annexe 5 - Localisation 2023 des stations d'inventaires pour les mâles tambourineurs	73
Annexe 6 - Liste de matériel à acquérir	75
Annexe 7 - Suivi 2023 des stations hydrométriques du CEHQ	77

Lexique et abréviations

Lexique

Alevin :	Se dit d'une truite âgée de 1 à 35 jours (nouvellement éclos) qui mesure 2,5 cm (1") et possède un sac vitellin.
Amont :	Côté d'où vient le courant dans un cours d'eau.
Aval :	Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant.
Connibear :	Piège humanitaire qui provoque la mort instantanée de l'animal attrapé (piège en X).
Diagnose :	Étude physique et chimique complète d'un plan d'eau.
Émissaire :	Ruisseau qui évacue le trop-plein d'un lac. (Décharge)
Fretin :	Truite qui ne possède plus de sac vitellin (de moins d'un an et qui succède au stade alevin) et mesure de 2,5 à 7,5 cm (3").
Hancock :	Cage servant à la rétention d'un animal afin de le déplacer dans un nouvel habitat. Utilisé pour le castor principalement.
Hectare (ha) :	Mesure de superficie équivalente à 100m. X 100m. ou 10 000m ²
Sac vitellin :	Première réserve de nourriture d'un poisson après l'éclosion de l'œuf. C'est une poche de nutriments qui est fixée à l'abdomen du poisson et qui se résorbe au bout de 30 jours.
Tributaire :	Se dit d'un ruisseau qui se jette dans un autre cours d'eau ou dans un lac. (Charge)
Truite :	Mesure de 7,5 cm (3") et plus.

Abréviations

CHEQ :	Centre d'expertise hydrique du Québec
Émi.:	Émissaire
FFQ :	Fondation de la Faune du Québec
ha :	Hectare (Mesure de superficie équivalente à 100m. X 100m. ou 10 000m ²)
HF :	Fondation Héritage Faune
MRNF :	Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts
MELCCFP :	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs
MIDO :	Achigan à petite bouche (<i>Micropterus Dolomieu</i>)
MPO :	Pêches et Océans Canada
PIPR :	Méné à grosse tête (<i>Pimephales promelas</i>)
PPCPR :	Programme de partenariats pour la conservation des pêches récréatives (MPO)
RRGZCN :	Regroupement régional des gestionnaires de Zecs de la Capitale-Nationale
RVMF :	Programme de relève et mise en valeur de la faune
SAFO :	Ombre de fontaine (<i>Salvelinus fontinalis</i>)
SAAL :	Ombre chevalier <i>oquassa</i> (<i>Salvelinus alpinus oquassa</i>)
SAXX :	Ombre Moulac (<i>Salvelinus fontinalis</i> + <i>Salvelinus namaycush</i>)
SEAT :	Mulet à cornes (<i>Semotilus atromaculatus</i>)
SGH :	Société de la gélinotte huppée inc.
Tri. :	Tributaire
Tri. mont. ou TM :	Tributaire de montagne
TP :	Territoire de piégeage exclusif

1.0 Introduction

À l'intérieur de ce document, vous trouverez toutes les informations pertinentes relatives aux activités réalisées au cours de l'été 2023 par l'équipe de l'aménagement de la faune. Le présent document comportera donc les points suivants :

- Les suivis et les entretiens associés au réseau d'aménagement ;
- L'état d'avancement sur le développement du réseau de pêche à gué ;
- L'ensemencement de truites mouchetées (*Salvelinus fontinalis*) aux lacs Artagnan, Bertrand II, Caribou, Civens, Fénélon, Roches (des) et Romuald ;
- L'ensemencement de truites moulac (*Salvelinus fontinalis*+*Salvelinus Namaycush*) au lac Sirois ;
- La relocalisation de truites mouchetées du lac Hélène au lac Caribou et Bertrand II ;
- La diagnose partielle ou complète des plans d'eau Bayeul, Béard, Cabane d'Automne, Civens, Croissy, Drucilla, Édithé, Fénélon, Hauteur (Mauvaise), de la Hauteur (Perthuis), Grandbois, Huard, Jumeau, Leclerc, Lévesque, MacStay, Masson, Morasse, Petit Morasse, Moulineau, Pas de Poisson, Pose, Rante, Romuald, Rougon, Rudden, Tête Rouge, Petit Val, Walter et William ;
- L'état d'exploitation de la population du lac Petit Val ;
- Le suivi de la présence des cyanobactéries au lac Philo ;
- Le suivi biologique à court terme du réseau d'aménagement ;
- L'harmonisation avec les activités du castor ;
- L'introduction d'espèces sportives ailées ;
- Le projet d'initiation pour la chasse au petit gibier Place à la relève ;

Nous vous invitons à porter une attention particulière aux recommandations inscrites au point 4. Pour voir plus en détail les travaux de l'été 2023, nous vous convions à notre bureau où il nous fera un réel plaisir de vous expliquer, à l'aide de photos, les différentes interventions.

2.0 Matériels et méthodes

La méthodologie ainsi que le matériel employé se trouvent à l'intérieur du document intitulé "*Rapport des activités de l'équipe de l'aménagement de la faune - Saison 2005*", le "*Rapport des activités de l'équipe de l'aménagement de la faune - Saison 2008*", "*Rapport des activités de l'équipe de l'aménagement de la faune - Saison 2018*", le "*Recueil des connaissances et des protocoles utiles concernant l'omble de fontaine pour l'équipe de l'aménagement de la faune – 2013* " ainsi que le "*Guide de normalisation des méthodes d'inventaire ichtyologique en eaux intérieures*" (MFFP février 2011) que vous pouvez consulter au bureau des techniciens en aménagement de la faune.

Enfin, il est important de noter que toutes les données géographiques inscrites dans ce document ont été enregistrées en utilisant une projection NAD83.

3.0 Résultats des interventions – Équipe de l'aménagement de la faune

3.1 Entretien réseau et nouveaux aménagements

Pour 2023, l'équipe a visité 48 sites répartis sur 36 lacs. Vous trouverez à l'annexe 1 la liste complète des plans d'eau où un suivi des interventions antérieures a été effectué. Vous trouverez également à l'annexe 2 la planification pour le suivi des aménagements qui sera appliqué en 2024. Vous trouverez également à l'annexe 3 les caractérisations et les photos des interventions réalisées aux lacs Alexandre et MacStay.

Tableau I. Identification des sites aménagés sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Plan d'eau	Secteur	Lieu ZEC	Lieu SIFA	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Type d'aménagement	Superficie / Hauteur / Longueur
Alexandre	Mauvaise	Émissaire	2668	47° 02' 20,3" N 071° 57' 56,6" O	Seuils et déflecteurs en roche	5 seuils et 4 déflecteurs
MacStay	Saguenay	Émissaire	976	47° 14' 43,0" N 071° 50' 25,0" O	Ajout d'abris	5 abris pyramidale et 2 abris surplombant

3.1.1 Lac Alexandre – Ajout de seuils et déflecteurs en roche

Afin d'améliorer naturellement le gravier et pour augmenter l'épaisseur d'eau dans la section des mètres 60 à 200, il fût aménagé 5 seuils en roche et 4 déflecteurs en roche. Les seuils et déflecteurs ont été aménagés en respectant les recommandations des guides d'aménagements de Pêche et Océan Canada (MPO) et de l'Habitat du poisson (FFQ). Les seuils ont été aménagés respectivement aux mètres 92, 102, 141, 160 et 165. Les déflecteurs ont été aménagés en alternance aux mètres 109, 112, 116 et 120. Au final, ces aménagements auront une influence positive sur les habitats de reproduction pour l'omble de fontaine sur 100 m². Cet aménagement a été réalisé sous la délivrance d'un certificat d'autorisation portant le numéro de référence suivant : A530.0885.

3.1.2 Lac MacStay – Ajout d'abris

Aménagement de 5 abris de style pyramidal et 2 abris surplombants. Les abris surplombants ont été réalisés selon le principe du pont autoportant de Léonard de Vinci. Ils ont ensuite été végétalisés avec des branches de sapin et d'épinette pour amplifier la protection des géniteurs. Les abris de style pyramidal ont été faits avec des billots de sapins ou d'épinettes et stabilisés avec un enrochement. L'ensemble de ces travaux a été fait en collaboration avec les élèves de l'école de foresterie de Duchesnay. Cet aménagement a été réalisé sous la délivrance d'un certificat d'autorisation portant le numéro de référence suivant : A530.0885.

3.2 Développement du réseau de pêche à gué

Pour la totalité des sites de pêche à gué du ruisseau Perron, on parle d'un total de 56 jours-pêche ce qui se situe légèrement en-dessous dans la moyenne des années précédentes. Il était prévu pour la saison 2023 de faire la mise en forme du sentier d'accès reliant tous les sites ensemble ainsi que l'entretien des sites déjà existants. En raison de l'interdiction concernant l'usage des moteurs en mai-juin 2023, l'équipe a dû reporter cette activité à l'an prochain.

3.3 Ensemencement, relocalisation et incubation

Comme les années précédentes, la zec Batiscan-Neilson a procédé à des ensemencements afin de soutenir les populations. Vous trouverez, dans les tableaux IV et V, la liste des plans d'eau qui ont fait l'objet d'apport de truites mouchetées (total de 7 255 truites ensemencées ou relocalisées toutes tailles et provenance confondues pour l'été 2023).

L'équipe propose de modifier considérablement les quantités pour les lacs Artagnan et Romuald en raison du changement de statut qui enlèvera la tarification particulière. À la lumière des informations et observations récoltées au cours des dernières années, la présence des plongeurs huards (nb de 7 en 2022-23) vient renforcer l'idée qu'ils sont les principaux maux expliquant la baisse de récolte observée sur ces plans d'eau. Afin d'éviter leur impact, il est recommandé de concentrer nos efforts sur d'autres plans d'eau pour un espace-temps d'un minimum de 5 ans. Lorsque cet espèce aura modifié ses habitudes, il serait alors possible de revenir avec des ensemencements pour ces plans d'eau.

Pour 2024, l'équipe est en attente des prix unitaires par les pisciculteurs. Si les prix restent abordables, elle recommande l'arrêt des ensemencements aux lacs Artagnan et Romuald, la réservation de 900 truites pour le lac Caribou, 900 truites pour le lac Bertrand II, 300 truites au lac Fénélon et 600 truites pour le lac Civens. L'équipe prévoit aussi l'introduction de 7000 fretins pour les lacs Bertrand II, Fénélon et des Roches. Pour la relocalisation l'équipe veut continuer la capture de 2500 truites en provenance du lac Hélène qui seraient distribués, selon les captures hebdomadaires, aux lacs Bertrand II, Caribou, Civens, Fénélon et Fixem. L'équipe prévoit aussi continuer la capture durant toute la saison au site du ruisseau Charlieu pour relocaliser la totalité des prises au lac Édithé.

Tableau II. Statistiques enregistrées pour les lacs ouverts jusqu'au 7 octobre sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Lac (Secteur)	Artagnan (Mauvaise)	Bertrand I & II (Perthuis)	Romuald (Mauvaise)
Nombre de capture	66	43	103
Nombre de jours-pêche	17	19	69
Succès de pêche	3.88	2.26	1.49

3.3.1 Ensemencement de truites mouchetées (*Salvelinus fontinalis*)

Tableau III. Identification des lacs où des ensemencements ont été réalisés sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Plan d'eau	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Référence MELCCFP (# lieu)
Lac Bertrand II	46°57'29,0" N - 071°59'31,6" O	3433
Lac Caribou	47°05'07,1" N - 071°58'58,0" O	3651
Lac Civiens	47°03'24,3" N - 072°00'23,3" O	3598
Lac Édithé	47°02'42,0" N - 072°00'57,8" O	3583
Lac Fénélon	47°02'17,8" N - 072°05'56,6" O	3568
Lac Lévesque	47°02'01,2" N - 072°07'00,0" O	2660
Lac des Roches	47°12'21,1" N - 071°51'21,2" O	3478
Lac Romuald	47°02'27,4" N - 071°56'22,7" O	3573

Tableau IV. Identification des caractéristiques des truites mouchetées ensemencées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Plan d'eau	Date (JJ/MM)	Stade ¹	Grosueur (cm)		Nombre	Lignée ²	Provenance	Lot ³
			Min	Max				
Bertrand II (Total : 1039)	1 juin	AD	25	30	475	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	7 août	AD	4	21	564	I	Lac Hélène	CR
	22 août	AD	11	20	87	I	Lac Hélène	CR
Caribou (Total : 1307)	1 juin	AD	20	25	266	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	1 août	AD	7	23	1041	I	Lac Hélène	CR
Civiens (Total:904)	2 juin	AD	20	28	275	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	15 août	AD	11	24	629	I	Lac Hélène	CR
Édithé (Total:296)	27 juin	AD	9	26	96	I	Ruisseau Charliou	
	1 août	AD	12	28	147	I	Ruisseau Charliou	CR
	5 août	AD	14	26	30	I	Ruisseau Charliou	CR
	7 août	AD	ND	ND	23	I	Ruisseau Charliou	CR
Fénélon (Total : 763)	19 mai	1A	20	25	465	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	16 juin	1A	20	25	298	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
Lévesque (Total: 200)	19 mai	1A	15	18	200	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR

1 - À : Alevin; FR : Fretin; AD : Adulte; 1À : 1 an; 2À : 2 ans; 3À : 3 ans

2 - I : Omble de fontaine indigène; D : Omble de fontaine ou moulac domestique souche ND; BB : Omble de fontaine domestique Brûlé-Banville; TR : Omble de fontaine domestique Talayarde-Rupert; RL : Omble de fontaine domestique Rupert-Locale

3 - CB : Canton Bois; CC: Canton Colbert; CG : Canton Gosford; CN : Canton Neilson; CR : Canton Roquemont; CT : Canton Tonti

Tableau IV. Identification des caractéristiques des truites mouchetées ensemencées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023 (suite)

Plan d'eau	Date (JJ/MM)	Stade ¹	Grosseur (cm)		Nombre	Lignée ²	Provenance	Lot ³
			Min	Max				
Roches, des (Total: 1000)	12 juin	FR	5	5	1000	D	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
Romuald (Total: 1659)	1 juin	AD	20	25	350	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	16 juin	AD	20	25	109	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	30 juin	AD	20	25	300	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	14 juillet	AD	20	25	300	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	28 juillet	AD	20	25	300	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
	25 août	AD	20	25	300	DR	Pisc. des monts de Bellechasse	CR
Total domestique					4 638			
Total indigène					2 617			
Total					7 255			

1 - À : Alevin; FR : Fretin; AD : Adulte; 1À : 1 an; 2À : 2 ans; 3À : 3 ans

2 - I : Omble de fontaine indigène; D : Omble de fontaine ou moulac domestique souche ND; BB : Omble de fontaine domestique Brûlé-Banville;
TR : Omble de fontaine domestique Talayarde-Rupert; RL : Omble de fontaine domestique Rupert-Locale

3 - CB : Canton Bois; CC: Canton Colbert; CG : Canton Gosford; CN : Canton Neilson; CR : Canton Roquemont; CT : Canton Tonti

3.3.2 Relocalisation de truites mouchetées (*Salvelinus fontinalis*)

Un total de 2 329 truites en provenance du lac Hélène a été introduites aux lacs Bertrand II, Caribou et Civens. 296 truites mouchetées ont été relocalisées du ruisseau Charliu en direction du lac Édithe. Aucune omble chevalier *oquassa* n'a été dénombré lors des levées au lac Hélène. **La réalisation de cette intervention a été réalisée sous la délivrance du permis scientifique # 2023-05-29-028-03-G-P.**

Tableau V. Identification des lieux associés à la relocalisation de truites mouchetées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Plan d'eau	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Référence MELCCFP (# lieu)
Lac Hélène (Site sud)	47°14'23,3" N - 071°47'21,7"O	ND
Lac Hélène (Site TM02)	47°14'45,9" N - 071°47'34,8"O	ND
Ruisseau Charliu- Lac Édithe (site de capture)	47°02'55,9" N - 072°02'46,1"O	ND
Lac Édithe (site de relocalisation)	47°02'42,0" N - 072°00'57,8"O	3583

Tableau VI. Informations relatives aux stations de capture pour la relocalisation de truites mouchetées situées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Plan d'eau	# Station	Type d'engin	Date de pose (JJ/MM/AA)	Date de retrait (JJ/MM/AA)	Effort de pêche (heure-pêche)	Nbr de capture SAFO	Commentaire
Ruisseau Charliu-Édithe	01	Verveux de rivière	23 juin	7 août	439 h 30	296	296 SAFO relocalisés aucun SAFO mort
Lac Hélène*	01	Filet-trappe Alaska	26 juillet	22 août	647 h 30	1127	2329 SAFO relocalisés 11 SAFO morts
	02	Filet-trappe Alaska	26 juillet	15 août	476 h 10	1213	

*Inclus dans le tableau VI portant sur les ensemencements

3.3.3 Incubation d'œufs de truites mouchetées (*Salvelinus fontinalis*)

Aucune incubation n'a été réalisée cette année.

3.3.4 Ensemencement d'ombles moulac (*Salvelinus fontinalis*+*Salvelinus namaycush*)

Pour une deuxième année consécutive le lac Sirois futensemencé. Le 25 mai, 2000 ombles moulac furent introduits dans le lac Sirois avec l'aide d'un groupe en protection de la faune de l'école Duchesnay. Un filet-trappe Alaska fut posé du 15 au 18 Mai afin de valider la croissance des ombles moulac introduits à l'été 2022. Malheureusement, aucun omble moulac n'a pu être dénombré dans la levée finale. Cet insuccès est attribué au choix de la station. La pose de filets sera répétée au printemps 2024 directement dans la 2^e baie près du tributaire en provenance du lac Mai, car c'est dans ce secteur que le succès de pêche a été, au près des pêcheurs, le plus intéressant en terme de récolte. **La réalisation de cette intervention a été réalisée sous la délivrance du permis scientifique # 2023-04-17-012-03-G-P.**

Tableau VII. Identification du plan d'eau où l'ensemencement d'ombles moulac a été réalisé sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Plan d'eau	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Référence MRNF (# lieu)
Lac Sirois	47°00'32,0" N - 071°53'28,0" O	3566

Tableau VIII. Identification des caractéristiques des ombles moulacensemencées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2022

Plan d'eau	Date (JJ/MM)	Stade ¹	Grosseur (cm)		Nombre	Lignée ²	Provenance	Lot ³
			Min	Max				
Sirois (Total : 2 000)	25 mai	1A	15	22	2000	D	Pisc. de la Jacques-Cartier	CR
Total omble moulac					2 000			

1 - À : Alevin; FR : Fretin; AD : Adulte; 1À : 1 an; 2À : 2 ans; 3À : 3ans

2 - I : Omble de fontaine indigène; D : Omble de fontaine ou moulac domestique souche ND; BB : Omble de fontaine domestique Brûlé-Banville; TR : Omble de fontaine domestique Talayarde-Rupert; RL : Omble de fontaine domestique Rupert-Locale

3 - CB : Canton Bois; CC: Canton Colbert; CG : Canton Gosford; CN : Canton Neilson; CR : Canton Roquemont; CT : Canton Tonti

Tableau IX. Informations relatives à la station de capture pour le suivi de l'omble moulac situées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Plan d'eau # Station	Type d'engin	Date de pose (JJ/MM/AA)	Date de retrait (JJ/MM/AA)	Effort de pêche (heure-pêche)	Nbr de capture SAXX	Commentaire
Sirois 01	Filet-trappe Alaska	15 mai	18 mai	70 h 50	∅	6 SAFO capturés 13 SEAT capturés

3.4 Diagnose

Pour les lacs Bayeul, Moulineau et Petit Val, les interventions se sont réalisées grâce à la collaboration de la Fondation de la Faune du Québec et de son programme AQHA. Elles ont porté principalement sur l'acquisition de connaissances avec pour objectif l'amélioration de la gestion de leur contingent et l'acquisition de connaissance sur l'état des habitats en lac. Seule la population du lac Petit Val a fait l'objet d'un suivi supplémentaire pour connaître l'état d'exploitation de sa population et son taux de mortalité (voir point 3.6).

Des relevés bathymétriques ont été recueillis aux lacs Morasse, Petit Morasse, Pose et Walter pour mettre à jour les informations associées à leur profondeur moyenne. Un suivi 10 ans des paramètres physico-chimiques a également été réalisé aux lacs Drucilla, Fénélon, Grandbois, Huard, Rougon et William afin de valider la variabilité des paramètres en lien avec les habitats en lac.

Le suivi des paramètres physico-chimiques concernant la rétribution des éléments nutritifs (relargage) a aussi été maintenu au lac Philo et sera encore reconduit pour une dernière fois en 2024.

Et enfin, l'équipe a procédé à la deuxième levée des sondes permanentes au lac Romuald afin de valider l'incidence du chaulage sur l'oxygène dissous, la température et le pH.

Tableau X. Liste des plans d'eau ayant fait l'objet d'une diagnose partielle ou complète sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson au cours de l'été 2023

Plan d'eau	Interventions	Résultats
Secteur Saguenay		
Bayeul	Relevés bathymétriques, relevés des paramètres physico-chimiques (x2), relevé des paramètres physico-chimiques en hiver et caractérisation de l'émissaire ainsi que des tributaires de montagne 01, 02, 03 et Ranez.	Carte bathymétrique disponible en 2024 Profondeur maximale observée : 10,0 m. Oxygène déficient à partir du 5 ^e mètre. Les données recueillies en hiver présentent de taux d'oxygène supérieurs à celles observées en été.
Béard	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Habitat de bonne qualité. Déficience en oxygène après le 4 ^e mètre sur un Z max de 5 mètres. Aucune carte bathymétrique de disponible, le Z max observé n'est peut-être pas le bon.
Drucilla	Suivi des paramètres physico-chimiques	Habitats en lac de bonne qualité Valeurs de pH acide à partir du 4 ^e mètre et oxygène déficient à partir du 8 ^e mètre. Profondeur maximale observée : 11,6 m.
Leclerc	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Données comparables aux données estivales. Déficience en oxygène à partir du 6 ^e mètre et valeurs de pH près de la limite tolérable pour la reproduction de l'espèce.

Tableau X. Liste des plans d'eau ayant fait l'objet d'une diagnose partielle ou complète sur le territoire de la zec Batiscaan-Neilson au cours de l'été 2023 (suite)

Plan d'eau	Interventions	Résultats
Secteur Saguenay (suite)		
MacStay	Suivi des paramètres physico-chimiques	Habitats en lac de très bonne qualité. Seules les valeurs de pH deviennent acides après le 8 ^e mètre.
Moulineau	Relevés bathymétriques, relevé des paramètres physico-chimiques et caractérisation de l'émissaire ainsi que les tributaires Picard, Waben, Ciron, TM01 et TM02	Carte bathymétrique disponible en 2024. Habitats de reproduction de très grande qualité à l'émissaire et de piètre qualité dans les autres cours d'eau. Pratiquement aucun géniteur observé en période de fraie. Une forte problématique est donc présente pour la reproduction de l'espèce. Lac également peu profond (z max = 7,3 m.) pouvant occasionner des habitats en lac déficients lors des périodes de canicule.
Pas de Poisson	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Données comparables aux données estivales. Habitats hivernaux de très bonne qualité. Aucune déficience avant le 18 ^e mètre. Valeurs de pH supérieures aux données estivales.
Philo	Suivi des paramètres physico-chimiques (2 stations) et relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Amélioration de tous les paramètres physico-chimiques en comparaison avec les années d'événements de cyanobactéries. Les données continuent d'appuyer la remise en état des habitats en lac et l'arrêt du relargage des nutriments. Aucune différence marquée entre les données hivernales et estivales.
Pose	Relevés bathymétriques réalisés pour l'évaluation du rehaussement du lac	Carte bathymétrique disponible en 2024. Lac revenu à son niveau initial de 1991, aucune intervention prévue pour 2024 en raison du bénéfice vs le coût qu'engendrerait un rehaussement de la structure.
Rougon	Suivi des paramètres physico-chimiques	Détérioration des paramètres physico-chimiques en comparaison avec la station de 2011. Habitat en lac déficient à partir du 4 ^e mètre et valeurs de pH acide
Tête Rouge	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Données comparables aux données estivales. Habitats hivernaux de très bonne qualité. Aucune déficience pour l'oxygène et pour le pH.

Tableau X. Liste des plans d'eau ayant fait l'objet d'une diagnose partielle ou complète sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson au cours de l'été 2023 (suite)

Plan d'eau	Interventions	Résultats
Secteur Saguenay (suite)		
Val, petit	Relevés bathymétriques, relevé des paramètres physico-chimiques, étude de population et caractérisation de l'émissaire ainsi que les tributaires TM02, TM03 et TM04	Carte bathymétrique disponible en 2024 Profondeur maximale observée : 22,0 m. Habitats en lac de très bonne qualité jusqu'au 16 ^e mètre. Lac productif avec une profondeur moyenne de 8.0 mètres et avec plus de 50% dans la zone 0-6 mètres. 1 seule frayère de qualité et confirmée présente à l'émissaire.
William	Relevé des paramètres physico-chimiques	Habitats en lac de moyenne qualité Valeurs de pH acide à partir du 1 ^{er} mètre et oxygène déficient à partir du 8 ^e mètre. Transparence à 2.8 mètres seulement. Habitats de reproduction de très bonne qualité dans le tributaire provenant du lac Tortillé et à l'émissaire observés en 2022, mais aucune fraie de confirmée.
Secteur Perthuis		
Cabane d'Automne	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Habitats déficients en oxygène et valeur de pH acide à partir du 2 ^e mètre.
Civens	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Les données en oxygène permettent clairement d'identifier une problématique à l'égard des habitats hivernaux. L'optique d'ensemencements de type dépôt-retrait est donc clairement l'option à privilégier pour offrir une qualité de pêche intéressante sur ce lac
Édithe	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver (2 stations)	Données comparables aux données estivales. Déficience en oxygène à partir du 8 ^e mètre pour les deux stations.
Hauteur, de la	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Données comparables aux données estivales. Habitats hivernaux de très bonne qualité. Aucune déficience avant le 20 ^e mètre.
Jumeau	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Données comparables aux données estivales. Déficience en oxygène à partir du 8 ^e mètre.
Masson	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Données comparables aux données estivales. Habitats hivernaux de très bonne qualité. Aucune déficience avant le 13 ^e mètre.

Tableau X. Liste des plans d'eau ayant fait l'objet d'une diagnose partielle ou complète sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson au cours de l'été 2023 (suite)

Plan d'eau	Interventions	Résultats
Secteur Perthuis (suite)		
Rante	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Données comparables aux données estivales. Valeurs de pH acide et déficience en oxygène à partir du 9e mètre.
Rudden	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Habitats hivernaux de bonne qualité supérieurs à ceux d'été. Aucune déficience avant le 10e mètre et toutes les valeurs de pH sont au-dessus de 5,8.
Walter	Relevés bathymétriques	Carte bathymétrique disponible en 2024
Secteur Mauvaise		
Hauteur	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Habitats hivernaux de très bonne qualité supérieurs à ceux d'été. Aucune déficience avant le 20 ^e mètre et toutes les valeurs de pH sont au-dessus de 5,7.
Morasse	Relevés bathymétriques et relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Carte bathymétrique disponible en 2024. Habitats en lac de moyenne qualité Valeurs de pH acide à partir du 5 ^e mètre et oxygène déficient à partir du 10 ^e mètre.
Morasse, petit	Relevés bathymétriques et relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Carte bathymétrique disponible en 2024. Habitats en lac de moyenne qualité Valeurs de pH non acide, mais oxygène déficient à partir du 4 ^e mètre.
Romuald	Station permanente	2 ^e levée effectuée en mai. Aucune tendance des données jusqu'à présent concernant la disponibilité en O2 et la température à l'égard du chaulage effectué en 2021

Tableau X. Liste des plans d'eau ayant fait l'objet d'une diagnose partielle ou complète sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson au cours de l'été 2023 (suite)

Plan d'eau	Interventions	Résultats
Secteurs Grandbois		
Croissy	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Habitats hivernaux de très bonne qualité supérieurs à ceux d'été. Aucune déficience avant le 8 ^e mètre et toutes les valeurs de pH sont au-dessus de 6.
Fénélon	Suivi des paramètres physico-chimiques	Habitats en lac déficient à partir du 4 ^e mètre et valeurs de pH acide
Grandbois	Suivi des paramètres physico-chimiques et relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Habitats en lac de bonne qualité. Données comparables en période estivale et hivernale.
Huard	Suivi des paramètres physico-chimiques	Habitats en lac déficient à partir du 2 ^e mètre et valeurs de pH acide
Lévesque	Relevé des paramètres physico-chimiques en hiver	Les données en oxygène permettent clairement d'identifier une problématique à l'égard des habitats hivernaux. L'optique d'ensemencements de type dépôt-retrait est donc clairement l'option à privilégier pour offrir une qualité de pêche intéressante sur ce lac
Secteur Talayarde		
Aucune intervention réalisée en lien avec les diagnoses dans ce secteur pour l'année en cours		
Secteur Sainte-Anne		
Aucune intervention réalisée en lien avec les diagnoses dans ce secteur pour l'année en cours		

3.5 Suivi de la montaison

Aucun effort n'a été porté sur ce volet au cours de l'été 2023.

3.6 Lecture d'écaïlles ou d'otolithes

Pour 2023, l'équipe a réalisé une étude de la gestion des populations d'omble de fontaine au lac Petit Val avec l'aide d'un groupe de l'école Duchesnay. Il y a eu 4 filets de posés le 30 août et relevés le 31 août pour un effort de pêche cumulé de 193h52. 1 nuit-pêche par station a été nécessaire pour récolter 274 prises. Un taux de mortalité de 92,2% a été identifié. **La réalisation de cette intervention a été réalisée sous la délivrance d'un permis scientifique portant le #2023-06-05-027-03-G-P.** Afin de pallier à cette surexploitation, l'équipe recommande l'abaissement préventif du contingent à partir de 2024 à 100 poissons. Elle recommande aussi de planifier un suivi sur l'état de la population 3 ans suivant l'application de la présente modalité afin d'en évaluer qualitativement son incidence sur la population du lac Petit Val.

Pour 2024, l'équipe prévoit réaliser une étude sur la gestion des populations au lac Rissan. Elle prévoit également entamer à partir de 2025 le suivi 10 ans d'anciens lacs inventoriés par le passé en collaboration avec le ministère. Ces plans d'eau sont, en ordre chronologique, les suivants : Soixante-Arpens, Nosny et Martin.

Tableau XI. Inventaire des plans d'eau inclus pour l'étude de la gestion des populations sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson pour la saison 2023

Plan d'eau	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Référence MRNF (# lieu)	Année de réalisation	Nombre d'individus capturés	Taux de mortalité totale
Soixante Arpens	47°00'31,3" N - 071°58'26,7"O	3517	2007	218 SAFO	74,9 %
Petit Batiscan	47°05'16,4" N - 072°01'09,7"O	3652	2008	191 SAFO 3 SAAL	74,2 %
Athlone	47°13'52,9" N - 071°48'18,0"O	3982	2009	220 SAFO	68,2 %
Nosny	47°10'09,7" N - 071°52'37,9"O	3806	2009	104 SAFO	85,7 %
Hélène	47°15'36,0" N - 071°47'24,0"O	4083	2010	666 SAFO 66 SAAL	55,9 %
Neilson	47°12'44,9" N - 071°47'00,3"O	3922	2011	156 SAFO	79,0 %
Bondy	47°07'18,4" N - 071°36'33,9"O	3705	2012	223 SAFO	79,6 %
Leclerc	47°12'29,7" N - 071°43'51,3"O	3909	2013	134 SAFO	77,1 %
Picard	47°12'21,1" N - 071°51'21,2"O	3898	2015	248 SAFO	68,8 %
Des Roches	47°12'21,1" N - 071°51'21,2"O	3898	2017	103 SAFO	64,0 %
Marguerite	47°13'02,5" N - 071°50'44,4"O	2797	2018	192 SAFO	70,8 %
Martin	46°59'19,2" N - 072°06'26,4"O	3477	2019	150 SAFO	94,3 %
Perron	47°00'30,3" N - 072°04'39,9"O	2299	2019	157 SAFO	87,9 %
Gouat	47°07'05,6" N - 071°47'59,0"O	3700	2021	215 SAFO	79,8 %
Petit Val	47°07'59,1" N - 071°47'02,3"O	3730	2023	274 SAFO	92,2 %

3.7 Suivi des lacs sans poisson

Aucun effort n'a été porté sur ce volet au cours de l'été 2023.

3.8 Chaulage

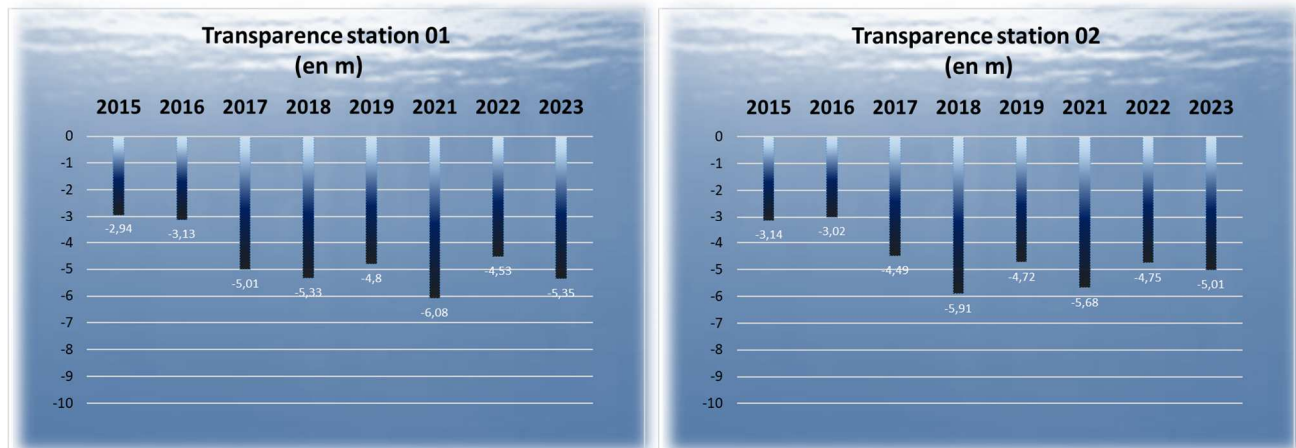
Au cours de l'été 2023, l'équipe de l'aménagement de la faune a procédé à la levée des sondes permanentes au lac Romuald. Les sondes ont été remises dans le lac Romuald durant l'été 2023 et seront retirées complètement à l'été 2024. L'équipe pourra par la suite vous présenter l'analyse complète des données recueillies. Présentement, l'équipe n'a remarqué aucune tendance ni variance majeure des données concernant la disponibilité en O₂ et la température à l'égard du chaulage effectué en 2022.

Tableau XII. Localisation du lac ciblé pour un chaulage sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Plan d'eau	Référence MRNF (# lieu)	Dernière année de chaulage	Localisation géographique des plans d'eau ciblés (DD°MM'SS,S'')	Localisation géographique des stations d'échantillonnage (DD°MM'SS,S'')
Lac Romuald	3573	2007	47°02'27,4" N - 071°56'22,7" O	47°02'28,4" N - 071°56'22,6" O

3.9 Cyanobactéries

Aucun événement de cyanobactéries ne s'est présenté au cours de l'été 2023 au lac Philo. Un suivi physico-chimique a été réalisé au courant de la saison par l'équipe de l'aménagement de la faune. La transparence en 2023 est revenue au-dessus du mètre 5. L'augmentation générale de la transparence depuis 2017 nous démontre que les événements observés étaient assurément associés au phénomène de relargage du phosphore. L'équipe prévoit continuer le suivi annuel de ce plan d'eau.



3.10 Espèces envahissantes

Aucune action n'a été réalisée dans le cadre des espèces envahissantes pour l'été 2023.

3.11 Suivi biologique à court terme

Voici le tableau des observations réalisées en 2023. En 2023, 6 nouveaux sites de fraie ont été nouvellement confirmés sur les 25 lacs et 32 sites visités. Pour l'ensemble de ces sites, les observations ont permis de confirmer la présence de 440 géniteurs. Plusieurs sites ont été visités pour une première fois, car ils découlent d'engagements associés à l'activité « Diagnose ». C'est d'ailleurs sur les lacs Bayeul, Dessurault et Moulineau que la moitié des nouveaux sites de fraie ont été recensés. Pour le restant du territoire, l'équipe continue d'observer une forte diminution sur la majorité des frayères qu'elle suit. L'exemple du lac Gouat est probant. Les suivis biologiques avant 2011 ont permis déjà permis d'observer au-dessus de 500 géniteurs. En 2023, l'équipe observe encore une diminution des géniteurs qui s'établit maintenant à 75% en comparaison avec les données avant 2011. À la suite de ces résultats et observations, l'équipe s'accorde pour se dire que la situation est continue d'être alarmante concernant les géniteurs en cours d'eau.

Tableau XIII. Suivi biologique réalisé à l'automne 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Plan d'eau	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Lieu ZEC	Lieu SIFA	Date (jj/mm/aa)	Géniteurs observés (Nbr)
Secteur Saguenay					
Aaron	47°15'30,2" N - 071°50'50,9" O	Tri. Palentin	227	09/10/2023	0
Bayeul	47°15'22,9" N - 071°44'19,9"O	Émissaire	ND	25/09/2023	0
				09/10/2023	
	47°16'23,0" N - 071°44'00,0"O	Tri. Ranez	239	23/10/2023	14*
				25/09/2023	
	47°15'49,1" N - 071°44'42,3"O	Tri. mont. 02	ND	09/10/2023	0
				23/10/2023	
47°15'47,6" N - 071°44'17,9"O	Tri. mont 03	2905	25/09/2023	0	
			09/10/2023		
Dessurault	47°11'15,3" N - 071°44'47,4"O	Émissaire	952	27/09/2023	1
				18/10/2023	
	47°11'26,4" N - 071°44'45,2"O	Tri. mont.01	ND	18/10/2023	0
				27/09/2023	
	47°19'76,8" N - 071°74'58,3"O	Tri. mont.02	ND	18/10/2023	2*
27/09/2023					
47°19'72,3" N - 071°74'46,3"O	Tri. mont.03	ND	18/10/2023	0	
			27/09/2023		
47°11'26,0" N - 071°44'38,4"O	Tri. mont. 04	ND	18/10/2023	0	
			27/09/2023		
Foch	47°12'06,9" N - 071°57'43,6" O	Émissaire	958	03/10/2023	8
				09/10/2023	15

* Frayère nouvellement confirmée

Tableau XIII. Suivi biologique réalisé à l'automne 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson (suite)

Plan d'eau	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Lieu ZEC	Lieu SIFA	Date (jj/mm/aa)	Géniteurs observés (Nbr)
Secteur Saguenay (suite)					
Gouat	47°07'13,7" N - 071°47'09,1"O	Tri. Petit Val	2730	25/09/2023	10
				10/10/2023	106
				23/10/2023	121
Mac Stay	47°14'43,0" N - 071°50'25,0" O	Émissaire	976	20/09/2023	0
				17/10/2023	14
	47°14'41,2" N - 071°50'48,7"O	Tri. Rougon	2821	20/09/2023	0
				17/10/2023	1
	47°11'15,4" N - 071°50'26,9"O	Émissaire	2890	20/09/2023	0
				17/10/2023	
	47°11'55,8" N - 071°50'37,2"O	Tri. Picard	957	31/10/2023	2*
				20/09/2023	
Moulineau	47°11'51,1" N - 071°50'30,6"O	Tri. Waben	1370	20/09/2023	0
				17/10/2023	
	47°11'20,4" N - 071°50'26,8"O	Tri. Ciron	2891	31/10/2023	0
				20/09/2023	
	47°11'26,1" N - 071°50'27,7"O	Tri. mont. 02	ND	20/09/2023	0
				17/10/2023	
	47°11'26,1" N - 071°50'27,7"O	Tri. mont. 02	ND	31/10/2023	0
				20/09/2023	
Philo	47°14'14,3" N - 071°49'26,4"O	Émissaire	2815	17/10/2023	23
Picard	47°12'08,5" N - 071°50'58,7"O	Émissaire	959	20/09/2023	2
				17/10/2023	
				31/10/2023	
Rougon	47°14'41,2" N - 071°50'48,7"O	Émissaire	2821	20/09/2023	0
				17/10/2023	1
	47°14'52,5" N - 071°51'05,7"O	Tri. mont. 01	1402	20/09/2023	0
				17/10/2023	5
St-Laurent, ruisseau	47°12'15,0" N - 071°57'12,6"O	Km 19-20	ND	03/10/2023	0

* Frayère nouvellement confirmée

Tableau XIII. Suivi biologique réalisé à l'automne 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson (suite)

Plan d'eau	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Lieu ZEC	Lieu SIFA	Date (jj/mm/aa)	Géniteurs observés (Nbr)
Secteur Saguenay (suite)					
Val, Petit	47°07'13,7" N - 071°47'09,1"O	Émissaire	2730	25/09/2023	10
				10/10/2023	106
				23/10/2023	121
	47°08'03,5" N - 071°47'08,6"O	Tri. mont.02	2741	25/09/2023	0
				10/10/2023 23/10/2023	
	47°08'08,9" N - 071°46'57,5"O	Tri. mont 03	10173	25/09/2023	0
				10/10/2023 23/10/2023	
	47°08'03,4" N - 071°46'57,6"O	Tri. mont. 04	ND	25/09/2023	0
10/10/2023 23/10/2023					
Secteur Perthuis					
Hauteur, de la	47°00'32,0" N - 072°00'32,5" O	Émissaire	887	26/09/2023	16
				24/10/2023	32
				01/11/2023	0
Jumeau	47°02'40,5" N - 072°04'02,6 O	Émissaire	2678	28/09/2023	29
				19/11/2023	6
Meule, à la	46°57'59,2" N - 072°07'32,1" O	Émissaire	875	28/09/2023	0
				24/10/2023	
Meule, Petit à la	46°58'06,8" N - 072°07'23,3" O	Lac	ND	24/10/2023	5 nids*
				28/09/2023	0
	46°57'55,9" N - 072°07'13,6" O	Émissaire	ND	24/10/2023	2*
				28/09/2023	0
46°57'59,2" N - 072°07'32,1" O	Tri. à la Meule	875	24/10/2023	0	
			28/09/2023		
46°58'08,8" N - 072°07'22,0" O	Tri. mont 01	ND	28/09/2023	0	
			24/10/2023		
Najoua	47°02'40,6" N - 072°04'38,8" O	Émissaire	2677	28/09/2023	2*
				24/10/2023	
Poliquin	46°57'10,8" N - 072°03'28,7" O	Émissaire	873	28/09/2023	0
				24/10/2023	17
	46°57'31,9" N - 072°03'11,8" O	Tri. Original	2830	28/09/2023	0
				24/10/2023	
46°57'21,2" N - 072°03'01,6" O	Tri.mont. 04	ND	28/09/2023	0	
			24/10/2023		
46°57'13,2" N - 072°03'23,3" O	Tri. mont.05	ND	28/09/2023	0	
			24/10/2023		
Pussort	47°02'40,6" N - 072°04'38,8" O	Tri. Najoua	2677	28/09/2023	2*

* Frayère nouvellement confirmée

Tableau XIII. Suivi biologique réalisé à l'automne 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson (suite)

Plan d'eau	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Lieu ZEC	Lieu SIFA	Date (jj/mm/aa)	Géniteurs observés (Nbr)
Secteur Perthuis (suite)					
Rante	47°00'18,8" N - 072°00'30,4" O	Émissaire	ND	24/10/2023 01/11/2023	0
	47°00'32,0" N - 072°00'32,5" O	Tri. de la Hauteur	887	26/09/2023	16
				24/10/2023 01/11/2023	32 0
Récapet	47°01'28,3" N - 072°02'21,3" O	Émissaire	2649	26/10/2023 01/11/2023	0
Sarotte	47°00'36,5" N - 072°03'17,9" O	Tri. Récapet	888	26/09/2023 01/11/2023	0 0
	47°00'31,7" N - 072°03'20,1" O	Tri. mont. 02	2628	26/09/2023 01/11/2023	0 0
Soixante	47°02'01,9" N - 072°03'29,4" O	Tri. mont 07	10412	28/09/2023	0
Walter	47°08'03,3" N - 072°00'08,0" O	Émissaire	10433	04/10/2023	0
	47°08'16,0" N - 072°00'16,0" O	Tri. mont. 01	ND	04/10/2023	0
	47°08'24,0" N - 072°00'11,0" O	Tri. mont. 02	ND	04/10/2023	0
Secteur Mauvaise					
Morasse, Petit	46°57'34,1" N - 071°57'33,2" O	Émissaire	2831	01/10/2023	0
	46°57'40,4" N - 071°57'53,4" O	Tri. Swamp	2832	01/10/2023	2
	46°57'43,8" N - 071°57'37,1" O	TM01	ND	01/10/2023	0
Secteur Talayarde					
Talayarde du Sud	47°03'30,0" N - 071°43'18,0" O	Émissaire	1319	27/09/2023 18/10/2023	0
	47°03'57,9" N - 071°43'08,4" O	Tri. mont. 02	2694	18/10/2023	0

* Frayère nouvellement confirmée

3.12 Suivi de la colonisation des espèces compétitrices

Aucune nouvelle mention n'a été portée à l'équipe concernant la présence nouvelle d'espèce compétitrice.

Tableau XIV. Identification des plans d'eau avec présence du mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*) sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Plan d'eau	Secteur	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Référence MRNF (# lieu)	Année de l'observation
Chicot, du	Mauvaise	47°01'28,2" N - 071°55'46,3"O	3546	1993
Clavier, Petit	Perthuis	47°10'23,8" N - 071°58'49,8"O	ND	2008
Cochon	Perthuis	46°59'40,1" N - 072°03'12,3"O	3490	1990
Crochet, du	Saguenay	47°12'46,2" N - 071°59'08,8"O	3925	1992
Étang, de l'	Perthuis	46°58'20,3" N - 072°03'16,0"O	3457	1992
Gravel	Perthuis	46°58'38,7" N - 071°59'17,9"O	3464	1996
Joachim	Mauvaise	47°00'08,7" N - 071°55'29,2"O	3497	1976
Laroche, de	Perthuis	46°59'14,6" N - 072°03'57,5"O	3475	1981
Mai	Mauvaise	47°00'28,4" N - 071°53'06,8"O	2298	1993
Milieu, du	Mauvaise	47°00'48,0" N - 071°52'53,9"O	3524	1976
Roches, des	Perthuis	46°59'21,9" N - 072°03'20,5"O	3478	1979
Roches, Petit des	Perthuis	46°59'13,3" N - 072°02'58,9"O	3474	1992
Rond	Saguenay	47°12'31,9" N - 071°59'02,3"O	3913	1992
Sec	Mauvaise	47°00'12,0" N - 071°52'52,0"O	3500	1993
Sirois	Mauvaise	47°00'32,0" N - 071°53'28,0"O	3518	1986
Tessier 1	Perthuis	46°58'54,0" N - 072°01'31,6"O	3467	1979
Tessier 2	Perthuis	46°59'04,8" N - 072°00'45,0"O	2295	1979
Vase, à la	Mauvaise	47°01'07,5" N - 071°54'53,5"O	3532	1993

Tableau XV. Identification des plans d'eau avec présence du Tête-de-boule ou méné à grosse tête (*Pimephales promelas*) sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Plan d'eau	Secteur	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Référence MRNF (# lieu)	Année de l'observation
Aaron	Saguenay	47°15'12,1" N - 071°49'44,1"O	4059	2003
Cavignac	Saguenay	47°14'09,9" N - 071°51'14,4"O	4002	2011
MacStay	Saguenay	47°14'23,8" N - 071°50'45,4"O	2348	2006
Marguerite	Saguenay	47°13'55,2" N - 071°50'12,3"O	3985	2003
Moulineau	Saguenay	47°11'39,3" N - 071°50'36,2"O	3867	2006
Philo	Saguenay	47°13'11,0" N - 070°50'42,8"O	10036	2004
Picard	Saguenay	47°12'21,1" N - 071°51'21,2"O	3898	2004
Ressan	Saguenay	47°15'35,7" N - 071°48'52,4"O	4081	2003
Rougon	Saguenay	47°14'46,0" N - 071°50'48,3"O	4031	2021
Talleva	Saguenay	47°15'17,3" N - 071°48'23,4"O	4064	2006

Tableau XVI. Identification des plans d'eau avec présence de l'Achigan à petite bouche (*Micropterus dolomieu*) sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Plan d'eau	Secteur	Localisation géographique (DD°MM'SS,S'')	Référence MRNF (# lieu)	Année de l'observation
Rivière noire	Perthuis	46°56'59,0" N - 072°06'54,0"O	ND	2016
Lac de la Chute	Perthuis	46°57'29,7" N - 072°06'48,7"O	3474	2018

3.13 Harmonisation de la gestion du castor

Le tableau suivant présente les différentes interventions liées à la gestion du castor sur le territoire et plus particulièrement concernant les dégâts causés au réseau routier ainsi qu'aux aménagements fauniques. **Les interventions faites sur les aménagements fauniques ont été effectuées en vertu du permis SEG #2023-04-17-015-12-G-F et de son addenda.** Suite aux discussions tenues avec Madame Sophie Massé du MELCCFP, les 17 gestionnaires de terrains de piégeages (TP) de la zec ont été ajoutés à ce permis. Cette initiative nous permet de les consulter et de les impliquer pour mettre la ressource en valeur et maintenir la qualité de nos aménagements halieutiques. Un suivi de nos observations a été remis à chaque gestionnaire de TP cet automne, avec des recommandations et demandes. Sur une base volontaire, les gestionnaires peuvent ainsi participer au maintien des travaux déjà effectués et sur ceux à venir.

Tableau XVII. Liste des interventions effectuées pour l'harmonisation de la gestion du castor en 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Plan d'eau & Lieu	Infrastructure	Effort de trappe (jrs/trappe)	Nombre de captures	Commentaires
Chemin de la rivière Sainte-Anne KM 6	Réseau routier	13	6	Captures mortelles
Chemin lac Gouat Saguenay	Réseau routier	13	2	Captures mortelles
Chemin lac Gravel Perthuis	Réseau routier	15	3	Captures mortelles
Émissaire du lac Jumeau Perthuis	Aménagements	6	2	Captures mortelles
Chemin de la petite-rivière KM 8 Saguenay	Réseau routier	3	0	Aucune capture
Chemin principale Saguenay KM 16	Réseau routier	6	3	Captures mortelles
Effort de trappe total :	51 jours-trappe		Nombre total de captures :	15 captures

3.14 Aménagement(s) faunique(s) pour le petit gibier

3.14.1 Volet gélinotte huppée

La croissance de l'achalandage pour les secteurs aménagés (672 jours-chasse) est comparable à 2022. Plus de 65% des chasseurs qui ont passé par les accueils de La Mauvaise et de Perthuis ont fait un passage par les secteurs aménagés. À noter que l'effort de chasse est toujours calculé, à des fins comparatives avec les années antérieures, aux 3 semaines précédentes l'ouverture de la chasse à l'original à l'arme à feu.

Tableau XVIII. Effort de chasse déployé pour les secteurs aménagés et non aménagés en 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Secteur	Année	Période	Nombre de jours	Nombre de jours-chasse	
				Ensemble secteur	Portion aménagée
Mauvaise	2023	16 septembre au 6 octobre	21	463	324
	2022	17 septembre au 7 octobre	21	464	323
	2021	18 septembre au 8 octobre	21	482	297
	2020	19 septembre au 9 octobre	21	509	289
	2019	21 septembre au 11 octobre	21	502	293
Perthuis	2023	16 septembre au 6 octobre	21	597	348
	2022	17 septembre au 7 octobre	21	743	371
	2021	18 septembre au 8 octobre	21	812	335
	2020	19 septembre au 9 octobre	21	982	299
	2019	21 septembre au 11 octobre	21	597	370

Le tableau suivant présente les résultats des mâles tambourineurs au km². Vous pouvez consulter la carte des stations d'inventaire à l'annexe 5.

Tableau XIX. Effort déployé pour les inventaires de mâles tambourineurs en 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Secteur	Année	Période	Nombre de virées	Nombre de station d'écoute	Nombre de tambourineurs au km ²		
					Moy	Min	Max
Mauvaise (Renversi / Vase)	2023	5 au 23 mai	7	84	9,7	6,6	12,8
	2022	3 au 21 mai	7	84	9,8	7,8	14,5
	2021*	7 au 21 mai	7	66	12,6	4,5	24,4
Perthuis (Récapet / Lostelno Ouest) (Philosore)	2023	5 au 23 mai	8	96	17,0	12,5	21,5
	2022	9 au 23 mai	8	96	10,9	9,4	17,8
	2021	24 avril au 27 mai	8	96	16,0	13,6	24,6
	2020	Aucun inventaire réalisé					
	2019	2 mai au 6 juin	8	96	16,1	9,4	22,0
	2018*	9 au 31 mai	10	108	15,2	7,9	22,5
	2023*	9 et 22 mai	1	8	7,6	NA	NA

3.14.2 Volet tétras du Canada

Aucune activité n'a été réalisée pour ce volet en 2023.

3.14.3 Volet lièvre d'Amérique

Aucune activité n'a été réalisée pour ce volet en 2023.

3.14.4 Introduction d'espèce(s) sportive(s) ailée(s)

Au total, c'est 482 oiseaux qui ont été introduits dans les secteurs aménagés pour le petit gibier. À noter que la récolte lors de l'événement d'initiation Place à la relève s'est soldée avec un total de 28 faisans de Colchide, 3 perdrix bartavelles et 8 pintades pour 13 initiés.

Tableau XX. Dates d'introduction d'espèces sportives ailées réalisées en 2023 sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Secteur	Date	Quantité	Espèces	Commentaires
Lac à la Vase- Renversi (Mauvaise)	09 septembre	59/ 51 / 30	Faisan de Colchide / Perdrix bartavelles / Pintade	Introduit pour l'activité Place à la relève
	15 septembre	40 / 06	Faisan de Colchide / Perdrix bartavelles	---
	22 septembre	34	Faisan de Colchide	---
	29 septembre	21	Faisan de Colchide	---
Récapet-Sarotte (Perthuis)	15 septembre	40 / 55	Faisan de Colchide Perdrix bartavelles	---
	22 septembre	50 / 57	Faisan de Colchide Perdrix bartavelles	---
	29 septembre	39	Faisan de Colchide	
Nombre total de faisans introduits dans les secteurs aménagés :				283 faisans
Nombre de faisans récoltés :				152 faisans
Nombre total de perdrix bartavelle introduite dans les secteurs aménagés :				169 perdrix
Nombre de perdrix bartavelle récolté :				60 perdrix
Nombre total de pintades introduites dans les secteurs aménagés :				30 pintades
Nombre de pintades récoltées :				13 pintades
Pourcentage de retour sur l'introduction :			225 oiseaux abattus sur 482 introduits	47 %

3.15 Activités d'initiation

Seule l'activité Place à la relève s'est déroulée comme à l'automne 2023. Le 9 septembre, treize jeunes ont eu la chance de participer à la 10^e édition. Ce fût encore une fois un succès et la plupart des partenaires ont déjà réitéré leurs participations à la 11^e édition qui aura lieu le 7 septembre 2024.



Les frais de ce projet se sont élevés à 17 890\$ et le temps offert par la multitude de bénévoles équivaut à 184 heures. En excluant les salaires, les dépenses directes de l'événement se chiffrent à 14 500\$. L'équipe est fière et heureuse d'avoir pu compter sur de nombreux partenaires. Le MELCCFP (participation financière rendue possible grâce aux revenus issus de la vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage au Québec), la Fondation Héritage Faune ainsi que le conseil 2985 des Chevaliers de Colomb ont collaboré financièrement au projet en octroyant respectivement 10 000\$, 1000\$ et 500\$. ProNature Saint-Raymond et Traktiq ont tous également collaboré au projet en octroyant des réductions et/ou des présents aux initiés et initiées des événements. **La réalisation de cet événement a été réalisée en dehors des périodes de chasse définies pour le territoire et il s'est donc déroulé sous la délivrance d'un permis scientifique # 2023-08-15-127-03-E-F.**

4.0 Recommandations

L'équipe continue de recenser d'importantes modifications dans la dynamique de l'omble de fontaine sur le territoire. L'équipe continue son acquisition de connaissance pouvant expliquer les baisses continues des rendements et récoltes observées pour la vaste majorité des populations du territoire. Tels que présenté au rapport de 2022, l'équipe rappelle les observations suivantes :

- Le nombre de captures d'ombles de fontaine sur la majorité des lacs du territoire est en baisse continue ;
- L'exploitation de la majorité des populations d'ombles de fontaine du territoire n'atteint pas les rendements théoriques associés à la méthode Vézina ;
- L'exploitation de la majorité des populations d'ombles de fontaine du territoire ne présente pas un retour comparable aux rendements observés historiquement ;
- L'exploitation de la majorité des populations d'ombles de fontaine du territoire ne présente, pas, à long terme, un maintien des rendements optimaux soutenus (ROS) ;
- Une majorité des sites répertoriés pour la fraie de l'omble de fontaine du territoire présente une diminution de la période de frai et du nombre de géniteurs ;
- L'équipe observe une augmentation des températures (supérieure à 20°C) en période d'étiage estival des 5 premiers mètres pour un nombre croissant de plans d'eau du territoire ;
- Le nombre d'observations de femelles d'omble de fontaine possédant des œufs à l'ouverture de la pêche est en augmentation ;
- Une étude est venue identifier une mortalité avoisinant les 30% pour les individus remis à l'eau malgré l'application des saines pratiques de remise à l'eau ;
- Notre organisme ne possède aucun suivi pour l'ensemble des populations du lac du territoire sur la quantité d'individus remis à l'eau par les pêcheurs.

L'équipe continue l'application des mesures suivantes :

- En collaboration avec les responsables du ministère, effectuer la révision complète des contingents et quotas pour l'ensemble des populations d'omble de fontaine du territoire (diminution potentielle de 50% des quotas envisagée pour certaines populations) – **EN COURS (une rencontre sera prévue avant la fin avril pour présenter cette révision) ;**
- Révision de la limite de prise quotidienne pour se diriger vers une limite quotidienne à 10 – **ACCEPTÉ** (application sera effectif pour la saison estivale de 2024) ;
- Renforcer ou acquérir nos connaissances associées aux populations et aux habitats présentant des indicateurs d'exploitation en santé – **EN COURS ;**
- Maintenir la fin de la période de pêche actuelle pour réduire la mortalité globale des populations associée à la pêche avant la période de reproduction (advenant une intention du ministère de régulariser la saison de pêche avec la période provinciale associée à l'espèce, soutenir l'ajustement de la période pour le début de saison seulement) – **AUCUNE DEMANDE DU MINISTÈRE EN CE SENS PRÉSENTEMENT ;**
- Faire la promotion de l'arrêt de la remise à l'eau pour l'omble de fontaine et l'omble chevalier oquassa (on garde ce que l'on pêche Catch & Keep...) – **EN COURS ;**
- Faire la révision du plan d'action du territoire de la zec Batiscan-Neilson pour l'omble de fontaine – **PRÉVU À L'HIVER 2024-25.**

Suivi et entretien du réseau :

- Prendre en compte les recommandations émises dans le document « Plan d'action pour l'omble de fontaine – Secteur Perthuis » (Zec Batiscan-Neilson, Juillet 2019) lors de l'élaboration du plan de travail 2022 ;
- Prioriser le suivi et les entretiens aux aménagements réalisés sur 3 ans au lieu de 5 en raison des impacts créés par les activités du castor. (Voir annexe 2) ;
- Réaliser la réfection des seuils à l'émissaire du lac du Nomade ;
- Réaliser l'entretien des frayères au tributaire Récapet du lac Sarotte ;
- Harmonisation des aménagements avec les activités du castor pour assurer le libre passage dans les passes migratoires ;
- Continuer le renforcement de la passe migratoire au lac Petit Batiscan.

Réseau de pêche à gué :

- Prioriser la création du sentier principal ;

Sentier	Distance totale (en m.)	Infrastructure à aménager				Statut
		Table	Banc	Panneaux sentier	Panneaux interprétation	
#14 Liaison camping/site #1	41	0	1	-		Non-Réalisé
#15 Liaison camping/site #2	266	0	1	-		Non-Réalisé
Étang camping (passerelle)	0	1	1	1		Non-Réalisé
Principale	2400	0	3	1 (Arche)		Partiellement réalisé
Totaux	3930	13	8	15	19	60% Réalisé

- Identifier via des panneaux les lacs de la Barrière, de la Chute, le ruisseau Tessier et la rivière Noire ;
- Si possible, faire une recherche littéraire afin de valider les impacts que peuvent occasionner la création de fosses à l'intérieur de cours d'eau.

Ensemencement :

- Arrêt desensemencements aux lacs Artagnan et Romuald ;
- Continuer l'activité de pêche d'hiver sur les lacs Artagnan, Bertrand 2, Caribou et Romuald ;
- Débuter l'activité de pêche d'hiver sur les lacs Civiens et Béard ;
- Réaliser le suivi des ombles moulac ensemencés au lac Sirois pour connaître qualitativement la croissance des individus ;
- Réserver 2700 truites pour les lacs ciblés pour l'ensemencement auprès de la pisciculture des monts de Bellechasse ;
- Réserver 7 000 alevins-fretins pour l'ensemencement de type soutien auprès de la pisciculture des monts de Bellechasse ;
- Relocaliser à partir du lac Hélène un maximum de 2 500 truites aux lacs Bertrand II, Caribou, Civiens, Fénélon, et Fixem ;
- Relocaliser à partir du ruisseau Charlieu la totalité des truites capturées au lac Édithé directement ;
- Continuer l'acquisition de données pour le suivi du chaulage au lac Romuald.

Diagnose :

- Assurer le suivi sur l'état physico-chimique des habitats lacutres au lac Philo et advenant un événement associé aux cyanobactéries, réaliser un échantillonnage ;
- Assurer la récolte des données des paramètres physico-chimiques aux lacs Jogot, Lème, Rissan et Touzin ;
- Valider l'état de la gestion des populations du lac Rissan ;
- Continuer l'acquisition de connaissances sur les habitats du poisson aux lacs Dessurault, Moulineau, Fairchild et Walter ;
- Afin de pallier à la surexploitation de la population du lac Petit Val, l'équipe recommande l'abaissement préventif du contingent à partir de 2024 à 100 poissons. Elle recommande aussi de planifier un suivi sur l'état de la population 3 ans suivant l'application de la présente modalité (été 2027) afin d'en évaluer qualitativement son incidence sur la population du lac Petit Val.
- Valider la présence d'un obstacle majeur à la montaison du méné à grosse tête entre les lacs Bobève (Bogève) et MacStay ;
- Si possible, réaliser le suivi physico-chimique 10 ans des lacs Bondy, Caribou, Cristal, à la Montre, Neilson, Romuald, du Sauvage et Talayarde du Sud ;
- Si possible, valider les habitats du poisson en lien avec les secteurs de coupe à harmoniser ;
- Si possible, valider la montaison aux émissaires du lac Picard, à Pierre et Olivier ;
- Si possible, effectuer une pêche électrique du ruisseau Tessier au lac Poliquin pour valider la présence du mullet à cornes et son OMP.

Suivi biologique :

- Effectuer un suivi biologique en procédant par l'ordre de priorisation suivante :
 - Site dont l'année même et les 3 années suivantes a été nouvellement aménagé ;
 - Site aménagé à la 6^e année suivant l'intervention ;
 - Site aménagé à la 10^e année suivant l'intervention en prévision du constat final ;
 - Site potentiel de fraie qui serait situé dans les aires de coupe suggérées en prévision des harmonisations à appliquer ;
 - Site potentiel répertorié dans une diagnose pour l'année en cours ;
 - Autres sites.

Castors à problème :

- Maintien et renforcement de la structure établie en 2023 pour la gestion du castor.

Petit gibier :

- Continuer l'introduction incluant des effectifs à 400 faisans, 200 perdrix bartavelles et 30 pintades ;
- Ajout de deux sentiers au secteur Mauvaise (site à définir) ;
- Maintenir les inventaires de tambourinage aux secteurs Perthuis et Mauvaise ;
- Poursuivre l'activité Place à la relève pour le 7 septembre 2024 pour ±15 initiés et transfert de la coordination de cet événement à Michelle Paré.

Projet	Aide financière demandée aux différents organismes			Estimation du coût total
	Héritage Faune	MFFP (RMVF)	Autres	
Place à la relève	1 000\$	12 000\$	500 \$	24 000 \$

Protection de la faune :

- Valider la pratique et la fréquentation pour la pêche aux lacs Dessurault, à la Meule et Petit à la Meule.

Réseau routier : liste des ponceaux problématiques observés sur le territoire :

- Réaliser la réfection du pont en arche à l'émissaire du lac Philo ;
- Continuer la surveillance du ponceau au Le Gardeur (Tri. Runan) ;
- Réfection partielle suggérée pour la ou les traverse(s) suivante(s) :
Du Chicot (Tri. Artagnan), Chemin Talayarde Nord (Tri. mont.), Chemin Talayarde km22 (450 mm), Chemin Bayeul à la hauteur du ruisseau Montret-Sardan, Chemin Bayeul à la hauteur du lac (Tri.mont.02), Chemin du Dessurault (Émissaire) et Chemin Pasquet (Ruisseau Bayeul et Tri.mont.).

5.0 Remerciements

L'équipe tient tout d'abord à dire un énorme et un incroyable merci aux nombreux bénévoles, étudiants et stagiaires qui ont chaleureusement coloré les journées et participé aux projets de cette année.

De plus, les rencontres sollicitées par les intervenants responsables du ministère pour rétablir le lien de collaboration et les échanges sont fortement appréciés par l'équipe de l'aménagement de la faune. En plus de permettre l'éclaircissement de litiges, ces rencontres auront permis de renforcer le lien de collaboration et de confiance entre les intervenants du ministère et ceux de la zec Batiscan-Neilson. L'équipe est certaine que ces rencontres permettront, à moyen terme, d'orchestrer des lignes directrices conjointes pour faciliter le rétablissement des populations en déclin et pour assurer une gestion saine de la faune sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson

Elle tient aussi à remercier grandement les responsables du programme de relève et mise en valeur de la faune provenant du MELCCFP ainsi que la fondation Héritage Faune et du conseil 2985 (St-Raymond) des Chevaliers de Colomb pour leur soutien financier à l'événement Place à la relève réalisé cette année. Toujours pour les projets relèves, elle tient aussi à souligner l'importante collaboration des partenaires suivants : Association Chasse et Pêche de Pont-Rouge, Pronature (Saint-Raymond) et Un gars dans le bois.

Elle veut également remercier l'apport du conseil d'administration à la gestion de la faune du territoire et à l'intérêt démontré pour assurer la sauvegarde des populations halieutiques et de petits gibiers que l'on retrouve sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson. L'équipe souhaite grandement pouvoir compter sur son support aux grandes problématiques qui se présentent à l'horizon (gestion des stocks, marché de la main d'œuvre, etc.).

Et enfin, l'équipe tient toujours à garder une pensée honorable aux personnes qui ont participé d'une façon directe ou indirecte au maintien et au respect des ressources fauniques du territoire.